



# FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## DE L'HUMANISME AU CLIENTÉLISME !

La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale et tout particulièrement sa Commission Nationale de la Psychiatrie ne peuvent rester sans réagir suite à la remise ce 18 septembre 2019 du rapport « mission d'information sur l'organisation territoriale de la santé mentale ».

Ce rapport n'est qu'un comparatif de chiffres qui nie l'histoire de la psychiatrie, son évolution et ses valeurs humanistes.

Nous regrettons cette présentation malhonnête émanant de députés qui reprennent, ni plus ni moins, les orientations gouvernementales responsables du délabrement actuel. Ils osent utiliser notre vocabulaire historique dont ils détournent le sens pour égarer les professionnel.le.s, les usagers et les familles. Le secteur de la psychiatrie n'est pas qu'un territoire ou une activité ambulatoire !

La CGT fait depuis longtemps le constat de l'état désastreux des conditions d'accueil et de soins en psychiatrie. Nous dénonçons par nos luttes nombreuses et légitimes la dégradation de la psychiatrie publique programmée par les gouvernements successifs.

Il n'est pas question de tomber dans la « stratégie du choc » qui permettrait au gouvernement d'engager une large privatisation de la psychiatrie. Refusons la destruction de la psychiatrie publique accessible à chacun.e quels que soient ses moyens, au profit des cliniques lucratives et d'une médecine à deux vitesses.

Opposer l'hospitalisation à l'ambulatoire revient à attaquer directement la sectorisation à laquelle nous sommes très attaché.e.s, car c'est la base de la psychiatrie humaniste que nous défendons.

Contrairement au rapport qui prône l'uniformisation, nous revendiquons que chaque citoyen.ne bénéficie de structures de soins publiques (CMP, service d'hospitalisation, hôpital de jour...) assurant des soins adaptés à toutes les pathologies, pour un secteur de maximum 70 000 habitant.e.s au plus près de son domicile. Cette sectorisation par une même équipe pluridisciplinaire est le seul outil pertinent d'évaluation des besoins et de continuité des soins.

Nous sommes atterré.e.s de constater que le schéma de réponse pour la psychiatrie est identique à celui des urgences : des mesures sans moyens et la privatisation à tout prix !

Ce rapport n'est malheureusement qu'un outil de plus pour accélérer la destruction déjà en marche de l'hôpital psychiatrique et des services publics.

Nous avons donc toutes les raisons de nous battre ensemble, EHPAD, urgences, psychiatrie, hôpitaux, santé, tou.te.s les salarié.e.s et tou.te.s les usager.e.s de la Sécurité Sociale.

*Montreuil, le 23 septembre 2019.*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**60/19**

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01.55.82.87.74

E-Mail :

sg@sante.cgt.fr